



L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze décembre à neuf heures,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 09 décembre 2024

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Procurations 0
Votants 10

Étaient présents : Mmes Irène LEBEAU, Gaëlle JOSSINET, Corinne THERIC,
MM Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN, Marc
SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Marie PONCELET

Absents excusés :

Procuration :

Vote :

Pour : 10

Abstention :

Contre :

DECISION MODIFICATIVE N°5

Mme le Maire expose :

Suite à la visite de sécurité, les détecteurs de fumée de l'Étape doivent être mis aux normes ; cela nécessite d'augmenter la somme allouée à l'opération lors de l'élaboration du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la modification du budget de la manière suivante :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2151 (21) : Réseaux de voirie – 66 (Voirie)	-10 000,00		
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours – 82 (Maison Familiale)	10 000,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00
-----------------------	-------------	-----------------------	-------------

Et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 14 décembre 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

